

Les lieux de loisirs du quotidien dans les villes des pays du Sud : sociabilités, tensions et résistances citadines

Introduction

Catherine-Fournet-Guérin

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/24152>

ISSN : 1963-1197

Éditeur

Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586)

Référence électronique

Catherine-Fournet-Guérin, « Les lieux de loisirs du quotidien dans les villes des pays du Sud : sociabilités, tensions et résistances citadines », *EchoGéo* [En ligne], 61 | 2022, mis en ligne le 30 septembre 2022, consulté le 09 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/24152>

Ce document a été généré automatiquement le 9 décembre 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Les lieux de loisirs du quotidien dans les villes des pays du Sud : sociabilités, tensions et résistances citadines

Introduction

Catherine-Fournet-Guérin

- 1 Qu'il s'agisse de représentations médiatiques ou scientifiques, les villes des pays dits du Sud sont souvent envisagées de prime abord sous l'angle des difficultés économiques, sociales, urbanistiques ou sécuritaires. Dans le cadre des travaux scientifiques, il est bien sûr légitime que nombre de recherches soient centrées sur ces questions, liées, de près ou de loin, à l'enjeu du développement, majeur pour le mieux-être des populations urbaines. Néanmoins, la vie des habitants des villes de pays du Sud ne se réduit pas aux seules difficultés de la vie quotidienne, aussi prégnantes soient-elles. Peu de travaux portent sur la dimension de la vie des citadins envisagée à partir des pratiques et des lieux de loisirs. Elle est pourtant centrale pour cerner les modes de vie citadins de par le monde et pour considérer les villes du Sud à l'instar de celles du Nord, comme présentant richesse et diversité sociales et culturelles et pouvant offrir, malgré l'adversité des conditions de vie du plus grand nombre, des formes d'émancipation, ou, a minima, de détente au quotidien pour leurs habitants. Par ailleurs, nombre des grandes villes des pays du Sud sont désormais concernées par des transformations rapides qui les apparentent à celles des pays du Nord, en particulier dans les pays à économie dite émergente. Plus encore, la métropolisation et ses traductions spatiales se manifestent dans ces pays, donnant naissance à de nouvelles formes d'espaces de loisirs, à la fois plus nombreux et plus divers dans nombre de villes, y compris dans celles qui ne sont pas au sommet de la hiérarchie urbaine (comme, dans ce numéro, Dakar, Ho Chi Minh Ville ou Mexico). Avec la hausse généralisée des niveaux de vie, en dépit de la persistance d'une pauvreté plus ou moins massive selon les pays, c'est au tour des pays du Sud de connaître « l'avènement des loisirs » (Corbin, 1995), même si la

faible disponibilité en temps libre demeure une contrainte majeure (peu ou pas de congés payés, en raison du droit du travail ou de l'ampleur de l'emploi informel).

- 2 Par « villes des pays du Sud », on entend toutes les villes, quelle que soit leur taille, qui se trouvent dans des pays où le niveau de vie de la majorité des habitants n'est pas élevé au niveau international, qui ne font pas partie des pays dits riches et développés, à savoir l'ensemble de l'Afrique, de l'Amérique latine, de l'Asie occidentale, centrale, du Sud et du Sud-Est, sauf exceptions localisées (Chaléard et Sanjuan, 2017). Pour leurs habitants, cela se traduit au quotidien par des difficultés de conditions de vie (faiblesse des revenus du plus grand nombre, emplois formels peu nombreux) et par des contraintes multiformes liées à la faiblesse des équipements urbains dans de nombreux domaines (transports, services urbains de base, aménités diverses). Même si la dénomination de « pays du Sud » est insatisfaisante et prête à discussion, on défend le choix de l'utiliser pour insister sur ces difficultés dont font l'expérience leurs habitants au quotidien.
- 3 Par espaces de loisirs, on entend les espaces, tant ouverts que fermés, d'accès public ou privé, collectifs ou individuels, qui se trouvent dans les villes et qui sont utilisés et fréquentés par les citoyens pour s'adonner à des activités de détente en dehors des moments contraints liés au travail ou aux activités personnelles non esquivables, domestiques ou autres. Le loisir est à distinguer de la sociabilité, en ce qu'il peut être individuel, tandis que la sociabilité, par définition se vivant à plusieurs, peut s'exercer y compris dans un cadre contraint comme sur un lieu de travail. Cependant, l'intersection entre ces deux catégories est assez élevée dans le contexte qui nous intéresse. Dans ces villes du Sud, il s'agit ainsi de parcs (Barthe, 2008), de terrains de sport (Andreff, 2006), d'hôtels (Sanjuan et al., 2003), de salles vidéo et cinémas (Ndiltah, 2015), de centres commerciaux (Capron, 2001 ; Rault, 2017), de plages et berges de rivières ou de lacs (Assaf, 2012), et de tous les autres de lieux de consommation et de sociabilité tels que les restaurants, cafés et bars de quartier (Bondaz, 2013 ; Fourchard et al., 2012). Certains de ces lieux de loisirs ont fait l'objet de travaux, d'autres, peu ou pas (Peyvel et Gibert, 2012 ; Fournet-Guérin, 2017), et nombre d'entre eux, relevant davantage du cadre quotidien d'une part et des espaces domestiques d'autre part, ont été moins étudiés que ceux liés aux pratiques touristiques dans les pays du Sud. Des pistes riches ont été dégagées dans l'ouvrage collectif *Vies citadines* (Gervais-Lambony et Dorier-Apprill, 2006), qui ouvraient à la possibilité d'études élargies, à partir de propositions telles que « flâner », « fêter » ou encore « voisiner ». Ces espaces de loisirs sont également à envisager selon une perspective de géographie sociale, avec une différenciation entre loisirs populaires ou élitistes, tout en prenant en compte l'essor dans tous les pays du Sud des groupes sociaux désignés par le vocable générique de « classes moyennes » (Houssay-Holzschuch et Fleury, 2012) ou de « nouvelles classes moyennes » (Jaffrelot et van der Veer, 2008).
- 4 Les articles ici rassemblés viennent enrichir thématiquement et géographiquement ces travaux. Quatre portent sur des villes d'Afrique (Le Caire, Ouagadougou, Dakar et Yaoundé), un sur Mexico et un sur Ho Chi Minh Ville. Cinq auteurs sur douze en tout – mais la moitié en comptant par articles, certains étant écrits à deux ou à trois – écrivent depuis la ville qu'ils étudient et dont ils sont originaires, témoignant de l'intérêt de chercheurs de pays du Sud envers ces thématiques émergentes. Enfin, quatre articles sont écrits par des géographes (Florian Bonnefoi, François Singue Diouf et Meissa Birima Fall, Emmanuelle Peyvel, Ngọc Thắng Dương et Cẩm Thi Trần,

Guénola Capron et Jérôme Monnet), mais l'appel à textes a également suscité l'intérêt de sociologues et de spécialistes du sport (Luc-Roger Mballa-Mbokolo, Antoine Marsac et Patrick Bouchet) et d'une chercheuse en arts du spectacle (Karolina Svobodova).

- 5 Les textes rassemblés envisagent tous la thématique des espaces de loisirs en tant qu'espaces de proximité, à échelle très locale, voire à celle de micro-espaces. La dimension quotidienne et ordinaire des espaces de loisirs est ici centrale, qu'il s'agisse de la fréquentation de cafés, de la rue ou de ses trottoirs, de plages ou de berges urbaines, de parcs, ou encore de cours d'habitation abritant des salles de théâtre en plein air. Les espaces étudiés ne dépassent pas le plus souvent une distance métrique parcourable à pied en très peu de temps (quelques instants voire quelques minutes, rarement davantage), même si, pour s'y rendre, certains habitants se déplacent au sein de la ville.
- 6 Ces espaces proches du quotidien ne sont pas pour autant acquis pour les citadins, et les pratiquer pour les loisirs peut relever d'une forme de défense ou de conquête des lieux, a minima d'une affirmation de la volonté « d'être là ». C'est le cas pour les plus pauvres, pour les femmes ou pour des populations stigmatisées dans la ville. Ainsi, à Ho Chi Minh Ville, les pratiquants de pêche à la ligne doivent se dissimuler en raison des interdictions de l'activité sur les berges urbaines, tout en maintenant leur présence dans l'espace public. Au Caire, les femmes doivent négocier leur place dans les cafés selon les quartiers, selon le type de cafés et selon les heures également. Il en va de même pour les trottoirs de quartiers centraux et gentrifiés de Mexico, sur lesquels la présence de populations pauvres est plus ou moins tolérée selon les quartiers. Ainsi, fréquenter le café du coin, la berge du cours d'eau du quartier ou le trottoir en bas de chez soi pour y pratiquer un certain loisir, voire juste pour y prendre place sans bouger, ne constitue en rien une évidence pour tout le monde et à tout moment.
- 7 Plus largement, il s'agit pour les citadins en mal d'espaces de loisirs de défendre, fût-ce par leur simple présence régulière et obstinée, un droit à être là, une place dans la ville. Nombreux sont ceux qui évoquent une forme de résistance aux changements urbains en cours, qu'elle soit formulée explicitement ou non. La tension entre le maintien de lieux à la fréquentation populaire et locale, de quartier, et des processus de gentrification et de mise aux normes internationales de villes désireuses de montrer un alignement sur des standards métropolitains de villes mondialisées de pays plus riches est manifeste.
- 8 En effet, dans le contexte général de manque d'équipements collectifs de loisirs, notamment sportifs, les espaces ouverts publics ou privés mais populaires, comme les cafés, jouent un rôle palliatif important pour nombre de citadins. C'est le cas par exemple des pratiquants du football à Yaoundé : à défaut de terrains en nombre satisfaisant, ils pratiquent leur sport dans la rue ou aux pieds d'immeuble. À Mexico, des aménagements urbains locaux, menés soit par des pouvoirs publics soit par des entreprises privées, conduisent à limiter l'usage des trottoirs pour des activités de loisirs par des habitants défavorisés.
- 9 Partout, les autorités urbaines tendent à promouvoir l'image d'une ville moderne, mondialisée, capable d'accueillir de grands événements internationaux. À Ouagadougou, le festival de cinéma de réputation internationale, le Fespaco, celui de théâtre les Récréâtrales, ou encore un festival de marionnettes, contrastent avec une activité tout au long de l'année, plus modeste mais directement destinés aux habitants, de spectacles de théâtre, invisible médiatiquement, mais bien plus intégrée à la vie

locale. Il en va de même à Yaoundé où toute la politique sportive est consacrée aux grands événements (comme la Coupe d'Afrique des Nations) et à la construction de grands stades, inaccessibles aux pratiquants ordinaires. La « festivalisation » de la ville (Myers, 2011) peut s'effectuer au bénéfice des citoyens, comme c'est en partie le cas à Ouagadougou, ou en les laissant largement en marge des transformations spatiales induites, comme à Yaoundé pour les équipements sportifs.

- 10 Ces transformations, souvent rapides et impulsées par les autorités urbaines ou nationales dans le cas de capitales politiques, ne laissent que des interstices aux pratiques populaires de loisirs considérées comme incompatibles avec la construction de l'image d'une ville moderne et internationalisée. Les interdictions de pratiques se multiplient, pour pêcher à la ligne par exemple à Ho Chi Minh Ville, tout comme dans plusieurs villes, la pandémie de Covid-19 a servi de prétexte aux autorités pour tenter de réduire l'usage de lieux déconsidérés socialement en stigmatisant les pratiques qu'ils accueillent. C'est le cas des cafés populaires du Caire, contraints à de longs mois de fermetures ou de restrictions d'accueil à partir de 2020. En retour, les citoyens développent une nostalgie de la ville « d'avant », qu'ils tentent de faire survivre en continuant de pêcher en ville, d'installer quelques chaises sur un trottoir ou de fréquenter des cafés de quartier bons marché ou encore des plages urbaines encore non appropriées par des établissements haut de gamme. « Avant » renvoie à un temps idéalisé qui signifie tantôt avant la mondialisation, avant la modernisation architecturale des quartiers centraux, avant une spéculation foncière intensifiée ou avant la forte croissance démographique et spatiale caractéristique des villes du Sud. Il s'agit alors de prendre place dans l'espace public, de manière discrète, et de tenter d'y rester, durant quelques heures, en ne dépensant que des sommes modestes. C'est une manière d'affirmer sa légitimité en tant que citoyen, que l'on peut caractériser comme un « droit à la ville de fait » (Morange et Spire, 2017).
- 11 Cette question du droit à être en ville dans l'espace urbain pour les plus modestes ou pour des groupes dominés, comme les femmes ou les jeunes, renvoie plus largement à celle des hiérarchies sociales dans l'espace et dans les pratiques de loisirs. Cette approche en termes de géographie sociale n'est en rien originale ni caractéristique des villes des pays du Sud, les lieux de loisirs constituant partout de très bons postes d'observation des pratiques de distinction et de séparation sociales. La question sociale est ainsi présente dans tous les articles sans exception¹. Tous abordent des concurrences entre des types d'espace selon la fréquentation plus ou moins sélective (les cafés du Caire, les établissements de plage à Dakar, les équipements théâtraux de Ouagadougou ou de football à Yaoundé, les lieux de pêche libres d'accès ou payants à Ho Chi Minh Ville) mais aussi la transformation progressive d'espaces de loisirs populaires en espaces plus sélectifs socialement, ce qui crée une marginalisation progressive des pratiquants modestes.
- 12 Ainsi, sur le littoral de la pointe des Almadies à Dakar, les transformations en cours depuis les années 2000 se traduisent par une extension spatiale sans cesse accrue de lieux de loisirs payants, coûteux, tels des restaurants ou des boîtes de nuit, à destination d'une clientèle très aisée, au détriment d'espaces plus modestes, accessibles à la grande majorité de la population urbaine, au niveau de vie faible². Au Caire, les cafés populaires sont de plus en plus concurrencés par de nouveaux établissements plus valorisés socialement.

- 13 Pour les citadins aisés, les espaces de loisirs, appartenant parfois à des chaînes internationales, comme Starbucks Café au Caire et présentant des cadres calmes, isolés de l'agitation et du bruit urbains, à l'accès filtré par des vigiles qui en limitent l'entrée en fonction de critères d'apparence, se développent rapidement. Ces nouveaux espaces, très internationalisés dans leur décor comme dans les consommations qui y sont proposées, sont prisés des citadins locaux aisés désireux à la fois de mettre en œuvre des pratiques d'entre-soi, de distinction sociale et d'accès à des lieux mondialisés socialement valorisés. Ces processus ont été observés tant en Afrique subsaharienne (Fournet-Guérin, 2017) qu'en Asie occidentale comme en Iran (Moghadam, 2022) ou encore en Inde (Ruault, 2017).
- 14 Pour les citadins modestes, les espaces de loisirs du quotidien se caractérisent au contraire par leur inconfort assez généralisé : on s'assoit à même le trottoir pour pêcher ou pique-niquer, afin de pouvoir partir vite en cas de passage de la police ; on passe des heures sur les chaises en plastique des cafés populaires caiotes ou sur celles des trottoirs de Mexico ; on loue un petit « abri de jouissance » pour jouir d'une intimité durant quelques heures sur une plage de Dakar la nuit, lequel abri est constitué de matériaux peu confortables (tôle, bâches...) ; on s'installe sur des gradins durs pour assister à une pièce de théâtre en plein air à Ouagadougou, en étant exposé au vent, à la pluie et surtout aux bruits urbains environnants ; enfin, on s'attribue une portion de route dans les quartiers périphériques de Yaoundé pour jouer au football, mais on doit interrompre la partie dès qu'un véhicule passe et on risque de se blesser en cas de chute sur le bitume.
- 15 Il s'agit là d'une situation bien connue dans les villes des pays du Sud : nombre de lieux de loisirs sont inadaptés à la pratique qu'ils accueillent. C'est particulièrement criant dans le cas des pratiques sportives. Les lieux ne sont ni délimités, ni abrités des intempéries, ni sécurisés pour leurs usagers. Pratiquer des loisirs hors de chez soi dans l'espace urbain est une activité difficile, souvent pénible, voire risquée pour les usagers. Les habitants sont contraints à des adaptations, à fréquenter des espaces servant de palliatifs à l'absence de lieux confortables et aménagés en fonction de la pratique qu'ils accueillent, qu'il s'agisse de salles de spectacle ou de terrains de sport notamment. Les conditions d'inconfort et d'inadaptation des lieux aux pratiques de loisirs qu'ils abritent de facto constituent un marqueur net de différenciation entre villes des pays riches et villes des pays dits du Sud, où se distraire dans l'espace public pour la majorité des citadins au niveau de vie modeste demeure contraignant, mal commode, parfois stigmatisé socialement et assigne souvent à des espaces désagréables en termes de sensations (bruit, inconfort, exposition aux éléments météorologiques), même s'ils procurent du plaisir comme être au contact de la nature, au bord de la mer ou entre amis au café, et souvent en marge spatialement.
- 16 Il faut cependant se garder d'une analyse trop dichotomique entre lieux de loisirs locaux qui seraient exclusivement fréquentés par les citadins modestes, et « lieux génériques » (Lévy, 1997) de la mondialisation, lesquels ne seraient que l'apanage des plus aisés. En effet, les lieux de loisirs évoqués dans certains articles montrent une transformation des espaces locaux sous des influences exogènes, mais au bénéfice de l'épanouissement de la citoyenneté. C'est le cas à Ouagadougou, où, dans le sillage des festivals internationaux de spectacles vivants, tout un secteur local s'est développé, riche et dynamique. Certains lieux de spectacle de ces grands événements sont également fréquentés le reste de l'année par des habitants du quartier, qui viennent s'y

rencontrer, échanger, se détendre en sus des manifestations culturelles. On assiste alors à des formes d'hybridation entre des formes locales de loisirs et des formes internationalisées, voire standardisées, qui conduisent à transcender la dichotomie souvent avancée entre lieux génériques et lieux d'inspiration locale, ancrés dans des cultures particulières. Dans la lignée des travaux d'Arjun Appadurai (2001), de tels espaces de loisirs montrent que les deux, loin de s'exclure, se mêlent pour donner lieu à des pratiques et à des lieux hybrides, qui contribuent, en ouvrant à d'autres imaginaires, à l'enrichissement de la vie citadine, à sa diversité et à l'élargissement des possibles pour les habitants. Ainsi, des lieux de sociabilité locale se transforment dans le contexte de la mondialisation et de la circulation internationale de modèles et de formes urbaines, et parfois pas au détriment de la majorité des habitants.

- 17 Les textes sont présentés selon un agencement qui répond à une logique d'abord spatiale (de l'intérieur vers l'extérieur, tout en restant à des micro-échelles) puis temporelle. Le premier texte, de Florian Bonnefoi, portant sur les cafés au Caire, montre la diversité de ces établissements, des plus modestes aux plus sélectifs, qu'ils soient anciens ou récents. Le deuxième, écrit par Karolina Svobodova, déplace le lecteur dans des espaces d'interface entre le dedans et le dehors, à savoir les cours d'habitations aménagées en salles de théâtre populaires à Ouagadougou. On y découvre la répartition dans l'agglomération de tels espaces qui évoquent des tiers-lieux pour certains, les usages de l'espace qui y sont déployés et les pratiques des spectateurs dans ces lieux singuliers. Le troisième texte, de Guénola Capron et Jérôme Monnet, se décale sur les trottoirs, envisagés comme des lieux de pratiques de loisirs à part entière. À Mexico, comme ailleurs ces trottoirs font l'objet de concurrences d'usage et de « luttes des places » (Lussault, 2009) pour leurs usagers. Tout comme les trottoirs, les berges des cours d'eau constituent des espaces de loisirs non normés a priori. A Ho Chi Minh Ville, Emmanuelle Peyvel, Ngọc Thắng Dương et Cẩm Thi Trần montrent que ces berges font l'objet de pratiques de pêche à la ligne très appréciées des citoyens, certains modestes et devant plus ou moins être discrets pour maintenir cette pratique interdite dans l'espace public, d'autres plus aisés et pouvant s'offrir un site récréatif fermé et d'accès payant. Le texte de Luc-Roger Mballa-Mbokolo, Antoine Marsac et Patrick Bouchet sur Yaoundé place le lieu d'étude dans les rues, pieds d'immeuble et autres interstices de l'espace urbain non prévus et non aménagés de manière permanente pour servir de terrains de football. Ils sont devenus le lieu de pratiques fréquentes et récurrentes de joueurs en mal de terrain adéquats et font l'objet, également, de conflits d'usages entre pratiquants. Enfin, le dernier texte porte sur un objet devenu éminemment géographique depuis les années 2000, mais encore peu étudié dans les pays du Sud (Bonte et Le Douarin, 2014) : la nuit. À Dakar François Singue Diouf et Meissa Birima Fall montrent comment un espace littoral de la ville est devenu en quelques années un haut lieu de la vie nocturne, tout en étant très diversifié dans ses offres de loisirs et dans la fréquentation citadine.
- 18 In fine, à travers une géographie des espaces de loisirs, on accède aux spatialités des citoyens, le plus souvent ordinaires et routinières, parfois éphémères et exceptionnelles. Les lieux s'envisagent selon des temporalités variées, notamment diurnes ou nocturnes, et surtout selon de subtils clivages de hiérarchisation, de distinction et de marginalisation sociales. Au Sud comme au Nord, partout dans le monde urbain, les espaces de loisirs, bien que souvent considérés comme mineurs,

constituent des espaces éminemment intéressants pour penser les sociétés et leurs inégalités, autrement dit des espaces politiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Andreff W., 2006. *Sport in developing countries. Handbook on the Economics of Sport*. Cheltenham, Edward Elgar, p. 308-315.
- Appadurai A., 2001. *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris, Payot & Rivages.
- Assaf L., 2013. La Corniche d'Abu Dhabi : espace public et intimités à ciel ouvert. *Arabian Humanities* [En ligne], n° 2. URL: <http://journals.openedition.org/cy/2625> _ DOI : <https://doi.org/10.4000/cy.2625>
- Barthe F., 2008. *Le pique-nique ou l'éloge d'un bonheur ordinaire*. Paris, Bréal.
- Bondaz J., 2013. Le thé des hommes. Sociabilités masculines et culture de la rue au Mali. *Cahiers d'études africaines*, n° 209-210, p. 61-85.
- Bonte M., Le Douarin L., 2014. Dans les pas de la nuit. Les rythmes urbains de Beyrouth à la tombée du jour. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], n° 136. URL: <http://journals.openedition.org/remmm/8899> - DOI: <https://doi.org/10.4000/remmm.8899>
- Capron G., 2001. La civilité à l'heure de la consommation. Le centre commercial à Buenos Aires. In Cefaï D., Joseph I. (dir.), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*. La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, p. 249-264.
- Chaléard J.-L., Sanjuan T., 2017. *Géographie du développement*. Paris, Armand Colin.
- Corbin A., 1995. *L'avènement des loisirs, 1850-1960*. Paris, Aubier.
- Fourchard L., Goerg O., Gomez-Perez M. (dir.), 2009. *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*. Paris, L'Harmattan.
- Fournet-Guérin C., 2017. *L'Afrique cosmopolite. Circulations internationales et sociabilités citadines*. Rennes, PUR.
- Gervais-Lambony P., Dorier-Apprill E., 2006. *Vies citadines*, Paris, Belin.
- Houssay-Holzschuch M., Fleury A., 2012. Pour une géographie sociale des pays émergents. *EchoGéo* n° 21 [En ligne]. URL: <http://journals.openedition.org/echogeo/13167> - DOI: <https://doi.org/10.4000/echogeo.13167>
- Jaffrelot C., Van der Veer P. (ed.), 2008. *Patterns of Middle Class consumption in India and China*. London, SAGE Publications.
- Lévy J., 1997. Penser la ville : un impératif sous toutes les latitudes. *CEMOTI*, n° 24, p. 27-30.
- Lussault M., 2009. *De la lutte des classes à la lutte des places*. Paris, Grasset.
- Moghadam A., 2022. Boire un café à Téhéran : Économie politique des circulations régionales et nouveaux modes de consommation en Iran. In Boissière T., Morvan Y. (dir.), *Un Moyen-Orient*

ordinaire : *Entre consommations et mobilités* [Accessible sur OpenEditionBooks]. Marseille, Diacritiques Éditions, p. 234-263. URL: <http://books.openedition.org/diacritiques/6316> - DOI: <https://doi.org/10.4000/books.diacritiques.6316>

Morange M., Spire A., 2017. Mise en ordre, mise aux normes et droit à la ville : perspectives croisées depuis les villes du Sud. *Métropoles* [En ligne], n° 21. URL: <http://journals.openedition.org/metropoles/5574> - DOI: <https://doi.org/10.4000/metropoles.5574>

Myers G., 2011. *African Cities : Alternative Visions of Urban Theory and Practice*. New York, Zed.

Ndiltah P., 2015. *Des vidéoclubs pour l'Afrique ? « Salles » de cinéma populaires et lieux de sociabilité au Tchad*. Paris, L'Harmattan.

Peyvel E., Gibert M., 2012. "Đi chơi đi !". « Allons-nous amuser ! », *EchoGéo* [En ligne], n° 21. URL: <http://journals.openedition.org/echogeo/13177> - DOI: <https://doi.org/10.4000/echogeo.13177>

Rault Y.-M., 2017. Classes moyennes et construction d'une modernité indienne. *Bulletin de l'association de géographes français* [En ligne], vol. 94, n° 1, p. 77-94. URL: <http://journals.openedition.org/bagf/321> - DOI: <https://doi.org/10.4000/bagf.321>

Sanjuan T. (dir.), 2003. *Les grands hôtels en Asie : modernité, dynamiques urbaines et sociabilité*. Paris, Publications de la Sorbonne.

NOTES

1. Tandis que celle du genre n'a été que peu abordée, tout comme celles de l'âge ou de l'origine ethno-raciale, pas du tout envisagées.
2. Le prix de la bière constitue un indicateur simple et très éloquent de ces disparités entre établissements et de ce qui pourrait s'apparenter à un processus de gentrification des plages.

INDEX

Thèmes : Sur le Champs

AUTEUR

CATHERINE-FOURNET-GUÉRIN

Catherine Fournet-Guérin, catherine.fournet-guerin@sorbonne-universite.fr, est professeure de géographie à Sorbonne Université et membre de l'Unité de recherche Médiations, sciences des lieux, sciences des liens. Elle a récemment publié :

- Fournet-Guerin C., 2019. Un cosmopolitisme de voisinage dans les quartiers populaires de Maputo (Mozambique). *European Journal of International Migrations (REMI)*, vol. 35, n° 3-4, p. 239-265.

- Faret L., Fournet-Guerin C., Ginisty K., *et al.*, 2019. Citadinités et droits à la ville au Sud : les minorités à l'épreuve de l'invisible (Maputo, Rio de Janeiro, Mexico). *Annales de géographie*,

n° 729-730, p. 110-134.

- Fournet-Guerin C., 2020. Peut-on parler de géographies « postcoloniales » en France à propos de la géographie des pays dits du Sud ? *Histoire de la recherche contemporaine* [En ligne], Tome IX, n° 1. URL: <http://journals.openedition.org/hrc/4303> - DOI: <https://doi.org/10.4000/hrc.4303>